



Krytox™ PFPE-Boron Nitride Greases

Version 4.0 (remplace: Version 3.0)

Date de révision 29.09.2015

Réf. 150000000935

Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme aux normes et aux réglementations de la France et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Krytox™ PFPE-Boron Nitride Greases

Types : XHT-BD
XHT-BDX
XHT-BDZ
NRT 8950, NRT 8980

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiant, Destiné exclusivement à l'usage industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Chemours Netherlands B.V.
Baanhoekweg 22
NL-3313 LA Dordrecht
Pays-Bas

Téléphone : +31-(0)-78-630-1011

Téléfax : +31-78-6163737

Adresse e-mail : sds-support@chemours.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +(33)-975181407

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange classé, conformément à la réglementation (CE) n°1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange classé, conformément à la réglementation (CE) n°1272/2008.

2.3. Autres dangers



Krytox™ PFPE-Boron Nitride Greases

Version 4.0 (remplace: Version 3.0)

Date de révision 29.09.2015

Réf. 150000000935

L'inhalation des produits de décomposition résultant d'un surchauffage peut provoquer une irritation des poumons ou l'essoufflement.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Aucun composant dangereux n'est à mentionner conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et (CE) No. 453/2010

Les produits mentionnés ci-dessus sont en conformité avec les obligations d'enregistrement du règlement REACH; le(s) numéro(s) d'enregistrement peut(vent) ne pas être fourni(s) car la (les) substance(s) est (sont) exempté(es), n'est (n'ont) pas encore été enregistré(es) ou a (ont) été homologué(es) dans le cadre d'un autre processus réglementaire (biocides, produits phytosanitaires), etc.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.
- Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
- Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Ingestion : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants; L'inhalation des produits de décomposition résultant d'un surchauffage peut provoquer une irritation des poumons ou l'essoufflement.
- : Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants; Irritation, Sensation de gêne, Démangeaisons, Rougeur, Gonflement des tissus
- : Le contact avec les yeux peut provoquer les symptômes suivants; Irritation, Lacrimation, Rougeur, Sensation de gêne



Krytox™ PFPE-Boron Nitride Greases

Version 4.0 (remplace: Version 3.0)

Date de révision 29.09.2015

Réf. 150000000935

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas.

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En présence d'un feu, des produits de décomposition toxiques peuvent se former. (voir aussi Section 10)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection adéquat.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Voir section 13 pour des instructions sur l'élimination.



Krytox™ PFPE-Boron Nitride Greases

Version 4.0 (remplace: Version 3.0)

Date de révision 29.09.2015

Réf. 150000000935

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les vapeurs lorsque la matière est surchauffée.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pas de conditions spéciales de stockage requises. Conserver le conteneur fermé pour prévenir une contamination.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

donnée non disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Si la sous-section est vide, aucune valeur n'est applicable.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Pour le cas où le polymère serait chauffé au-dessus de 350°C (662°F), une ventilation à la source doit être utilisée pour éviter l'exposition aux fumées.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains : Aucun type spécifique de gants n'est recommandé, mais on peut utiliser le nitrile.

Protection de la peau et du corps : Aucun EPI n'est spécifié, cependant éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection préventive de la peau

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de fumées toxiques provoquées par un surchauffage, porter un appareil respiratoire autonome.



Krytox™ PFPE-Boron Nitride Greases

Version 4.0 (remplace: Version 3.0)

Date de révision 29.09.2015

Réf. 150000000935

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: solide
Couleur	: blanc
Odeur	: aucun(e)
pH	: neutre
Point d'éclair	: ne forme pas d'étincelles
Décomposition thermique	: 350 °C
Densité relative	: 1,9 à 24 °C
Hydrosolubilité	: insoluble

9.2. Autres informations

donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
10.2. Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
10.4. Conditions à éviter	: Température de décomposition : > 350 °C
10.5. Matières incompatibles	: donnée non disponible
10.6. Produits de décomposition dangereux	: Produits de décomposition thermique dangereux: Composés fluorés.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité



Krytox™ PFPE-Boron Nitride Greases

Version 4.0 (remplace: Version 3.0)

Date de révision 29.09.2015

Réf. 150000000935

donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Éliminer le conteneur correctement. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

- 14.1. Numéro ONU: Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Non applicable
14.4. Groupe d'emballage: Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement: aucun(e)
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

IATA_C

- 14.1. Numéro ONU: Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Non applicable
14.4. Groupe d'emballage: Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement: aucun(e)



Krytox™ PFPE-Boron Nitride Greases

Version 4.0 (remplace: Version 3.0)

Date de révision 29.09.2015

Réf. 150000000935

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

IMDG

14.1. Numéro ONU: Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Non applicable
14.4. Groupe d'emballage: Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement: aucun(e)
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations : Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune Évaluation chimique de sécurité n'a été réalisée pour ce mélange.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations utilisation professionnelle

Abréviations et acronymes

ADR	Accord européen sur le transport international des marchandises dangereuses par route
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
No.-CAS	Numéro de registre du Chemical Abstracts Service
CLP	Classification, étiquetage et conditionnement
CE50b	Concentration où une réduction de 50 % de la biomasse est observée
CE50	Concentration efficace moyenne
EN	Norme européenne
EPA	Agence de protection de l'environnement
CE50r	Concentration où une inhibition de 50 % du taux de croissance est observée
EyC50	Concentration où une inhibition de 50 % du rendement est observée
IATA_C	Association internationale du transport aérien (fret)
Code IBC	International Bulk Chemical (Recueil international de règles sur les transporteurs de produits chimiques)
ICAO	Organisation internationale de l'aviation civile
ISO	Organisation internationale de normalisation



Krytox™ PFPE-Boron Nitride Greases

Version 4.0 (remplace: Version 3.0)

Date de révision 29.09.2015

Réf. 150000000935

IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale médiane
DL50	Dose létale médiane
LOEC	Concentration minimale avec effet observé
LOEL	Dose minimale avec effet observé
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
n.o.s.	Non spécifié ailleurs
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet toxique observé
NOEC	Concentration sans effet observé
NOEL	Niveau sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OPPTS	Bureau de la prévention, des pesticides et des substances toxiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
STEL	Valeur limite à court terme
TWA	Valeur pondérée en fonction du temps (TWA):
vPvB	très persistant est très bioaccumulable

Restrictions d'utilisation

Ne pas utiliser dans les applications médicales nécessitant une implantation permanente dans le corps humain. Pour toute autre application médicale, consulter le bulletin de mise en garde n°H-69237 de Chemours Performance Elastomer.

Information supplémentaire

Krytox™ et tous les logos associés sont des marques commerciales ou des copyrights/protégés par les droits d'auteur de The Chemours Company FC, LLC.

Chemours™ et le logo Chemours sont des marques commerciales de The Chemours Company.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. L'information ci-dessus ne se rapporte qu'à la(aux) matière(s) spécifiquement désignée(s) ici et peut ne pas être valable pour cette(ces) matière(s) utilisée(s) mélangée(s) à toutes autres matières ou utilisée(s) dans tout processus ou si la matière est modifiée ou transformée, à moins que le texte ne le spécifie.